



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Pompes funebres

Question écrite n° 17485

Texte de la question

M. Christian Vanneste demande à M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, de bien vouloir lui préciser l'état d'avancement et les dates éventuelles de la parution des décrets d'application prévus par les dispositions de la loi no 93-23 du 8 janvier 1993 modifiant le titre VI du livre III du code des communes et relatives à la législation dans le domaine funéraire.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire trouvera ci-dessous le tableau présentant les décrets d'application nécessaires à la mise en œuvre de la loi no 93-23 du 8 janvier 1993 modifiant le titre VI du livre II du code des communes et relative à la législation dans le domaine funéraire.

Données clés

Auteur : [M. Vanneste Christian](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17485

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 août 1994, page 3980

Réponse publiée le : 26 septembre 1994, page 4796